

2010/2340 - Signature d'une convention de coproduction avec Z'azimut Productions pour la production d'un film documentaire de 52 minutes : "Tu raccroches ?" (Direction de l'Education) (BMO du 05/04/2010, p. 0889)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour ces 6 rapports.

Mme de LAVERNEE Inès : Monsieur le Maire, chers Collègues, voilà maintenant 18 mois que nous vous interrogeons régulièrement sur le devenir de Cap Canal. Nous avons reçu peu de réponses à nos questions, des réponses incomplètes, voire même des réponses qui entretiennent la confusion.

Les raisons de notre inquiétude restent les mêmes : quel bien fondé pour la Ville de Lyon de financer une chaîne de télévision scolaire que les écoles n'utilisent pas ? Je vous renvoie aux résultats de notre enquête de juin 2009 à laquelle près de 50 % des écoles avaient répondu. Comment justifier cette charge nette de plus de 600.000 euros en 2009 ?

A ces questions s'ajoutent nos interrogations sur la gestion des relations avec la société Lyon TV. Nous ne voyons pas clairement comment la transaction a été passée par Cap Canal avec ce prestataire. Nous avons demandé des explications sur ce dossier par le moyen d'une question écrite, et la réponse qui nous a été faite est confuse et n'a pas réussi à nous rassurer. Pour la même prestation et selon le prestataire –Cités Télévision ou Lyon TV-, tantôt la Ville ne paie rien, tantôt elle reçoit une facture de plus de 321.000 euros aussitôt négociée à 150.000 euros. Allez comprendre quelque chose !

Beaucoup de temps a passé, sans réelle remise en question alors que les compteurs tournent !

Je constate cependant que notre persévérance et nos avertissements ont porté quelques fruits, puisque nous avons appris que vous avez fixé un délai de deux ans, Monsieur le Maire, pour statuer sur le devenir de Cap Canal. Enfin ! Même si elle est tardive, nous nous réjouissons de cette prise de conscience, que nous appelions de nos vœux depuis bien longtemps.

Nous avons aussi appris qu'une nouvelle enquête a été lancée début avril auprès des enseignants, et qu'une autre devrait suivre à la rentrée auprès des parents. Nous en attendons les résultats avec impatience et nous souhaitons qu'elles puissent afficher un meilleur taux de retour que les précédentes, aussi bien que le nôtre par exemple...

Au risque de nous répéter, nous insistons sur le fait qu'il faut maintenant établir clairement quels sont les publics bénéficiaires de cette chaîne, et si ces publics correspondent bien au cœur de cible de l'action de la Ville de Lyon. Nous demandons que soient levées les ambiguïtés liées à la gestion des relations avec l'ancien prestataire de Cap Canal.

Dans l'attente des réponses à ces demandes, nous nous abstiendrons sur les dossiers concernant Cap Canal. Merci.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Je m'étonne effectivement de la répétition de ces questions. Sur les relations avec Lyon-TV, vous avez reçu toutes les réponses écrites que vous aviez souhaitées, je crois que vous avez eu tous les chiffres concernant tous les services et délégations de la Ville. Donc, vous avez la plus parfaite clarté et transparence sur les relations avec Lyon-TV.

Concernant Cap Canal, là aussi, vous étiez présente lors de la dernière commission, me semble t'il, au cours de laquelle on vous a transmis des éléments. Depuis, les contacts avec la Région, après l'intermède des élections régionales, ont repris

et sont en train d'aboutir. De ce point, les partenariats que nous avons évoqués à plusieurs reprises avec vous sont en train de se concrétiser et je vous propose de faire le point sur ces partenariats qui permettront de mutualiser les coûts, ce qui a toujours été l'objectif de la Ville et ainsi, de n'intervenir qu'à hauteur de nos compétences et de nos projets propres.

Voilà, on continue tranquillement à résoudre les questions les unes après les autres et nous ferons un nouveau point dès que nous pourrons vous présenter les accords avec la Région et avec la MGEN.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Ensemble Pour Lyon et Lyon Divers Droite se sont abstenus.)

(Adopté.)